

RAPPORT DE GESTION  
2018

## Contents

1. Organes de la société .....	3
2. Présentation de la société .....	4
3. Commentaires sur l'activité et les comptes .....	5
4. Gouvernance d'entreprise.....	7
5. Etats financiers .....	10
6. Comptes au 31.12.2018.....	10
7. Annexe aux comptes annuels clos au 31.12.2018.....	11

## 1. Organes de la société

Le Règlement d'organisation d'Union Securities Switzerland SA (USS) définit l'organisation et régit les responsabilités et pouvoirs des différents organes ci-dessous :

- Le conseil d'administration (le « Conseil ») ;
- La direction (la « Direction ») qui est présidée par le Chief Executive Officer (le « CEO ») ;
- Le département Capital Markets & Fund distribution (le « Département Capital Markets & Fund Distribution ») qui est dirigé par le Head of Capital Markets & Fund distribution department ;
- Le département Administration et Middle Office (le « Département Administration & Middle Office ») qui est dirigé par le Chief Operating Officer (le « COO ») ;
- Le département Compliance et Risk (le « Département Compliance & Risk ») ;
- Le réviseur interne (le « Réviseur Interne » ou la « Révision Interne ») ;

Le Conseil est composé d'au moins trois administrateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire. Les Membres du Conseil peuvent être réélus sans limitation. La FINMA doit être informée préalablement de toute nomination ou révocation des Membres du Conseil. Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par trimestre.

Le Conseil d'Administration d'USS est composé des personnes suivantes :

- M. Jean-Marie Formigé à Nassau, Bahamas, Administrateur, Président.
  - M. Jean-Marie Formigé est un membre indépendant du Conseil d'administration et ne campe aucune fonction opérationnelle au sein de la société. Il a notamment travaillé auprès des banques Crédit Suisse et Reyl & Cie SA à Genève, et a fondé récemment la société Bayard SA.
- M. Dominique Lecocq de Genève, à Meinier, Administrateur, Vice-Président.
  - M. Dominique Lecocq est un membre indépendant du Conseil d'administration.
  - Il exerce actuellement en qualité d'avocat la fonction de Managing Partner au sein Lecocqassociates à Genève, Malte et Dubai, qui est spécialisé en droit financier. M. Dominique Lecocq a par ailleurs développé son expérience au sein de grands cabinets d'avocats tels que Pestalozzi Avocats SA ou encore Schellenberg Wittmer où il a exercé la fonction de collaborateur.
- M. Pierre Charlot de Belgique, à Genève, Administrateur.
  - M. Pierre Charlot est un membre opérationnel dans la société (CEO) et donc Non-Indépendant.

- Il a acquis une grande expérience dans le domaine des produits financiers tout au long de sa carrière notamment au sein de HSBC Private Bank Suisse SA, Geneva et Société Générale Bank & Trust, Luxembourg où il exerça la fonction de Head of Private Wealth Products et Fortis Bank Luxembourg.

**La révision interne** est prise en charge par le cabinet BDO SA, Genève.

**La société d'audit** externe est KPMG SA, Genève.

**La Direction** est composée des personnes suivantes :

- Pierre Charlot : Chief Executive Officer
  - Né le 31 mai 1973, Pierre Charlot, de nationalité belge, possède un Master en Mathématiques et sciences actuarielles de l'université de Bruxelles. Il détient également un diplôme de Portfolio Management et d'analyse financière. Pierre Charlot a travaillé pendant 13 ans sur différents postes de Direction dans les départements Produits Structurés de la Société Générale (Luxembourg) et d'HSBC (Genève). Il a créée ensuite Union Securities Switzerland.
- Philippe Mallard : Directeur en charge du département Capital Markets&Fund Distribution
  - Né le 19 août 1969, Philippe Mallard, de nationalité française, est diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et possède également un MBA de l'INSEAD. Il a travaillé pendant 23 ans chez Exane dans diverses fonctions (responsable de la distribution de fonds en Suisse, responsable de la vente Dérivés Options listées, responsable de la vente de produits structurés à Genève, directeur de la succursale de Genève, etc). Philippe Mallard a rejoint en octobre 2018 Union Securities Switzerland.
- Thierry Leyldé : Chief Operating Officer en charge du département Administration et Middle Office
  - Né le 2 mai 1973, Thierry Leyldé, de nationalité française, est diplômé de l'Ecole des Mines de Nancy. Après avoir passé dix ans dans le conseil en Organisation et système d'information pour différents groupes bancaires (Société Générale, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais, etc), Thierry Leyldé a rejoint EFG Bank AG en tant que responsable des projets d'acquisition de la banque. A ce titre, il a opéré comme Chief Operating Officer ad interim pour diverses filiales du groupe à l'étranger. Il a rejoint Union Securities Switzerland en avril 2017 en tant que Chief operating Officer.

La Direction est dirigée par le CEO, suppléé par le COO. La Direction est hiérarchiquement soumise au Conseil. Des comités de directions sont organisés tous les mois dans les locaux d'Union Securities Switzerland. Des procès-verbaux sont systématiquement conservés.

## **2. Présentation de la société**

Union Securities Switzerland SA est une société financière suisse, basée à Genève.

Union Securities Switzerland SA a été constituée en 2014 initialement sous la raison sociale Helvetica Fund Solutions SA et avait pour objet la distribution de placements collectifs de capitaux à des investisseurs qualifiés en Suisse.

Helvetica Fund Solutions a changé sa raison sociale pour Union Securities Switzerland SA le 4 novembre 2018 suite à l'obtention par la FINMA de la licence de négociant en valeurs mobilières. Union Securities Switzerland a débuté officiellement son activité de négociant au sens de la LBVM le 5 novembre 2018.

USS est autorisée par la FINMA à exercer une activité de négociant en valeurs mobilières au sens de la LBVM. Elle est de ce fait soumise à l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers.

### 3. Commentaires sur l'activité et les comptes

Ce n'était qu'une question de temps avant que l'on assiste à un repli des marchés mondiaux. Après des années de croissance, la plupart des marchés, toute classe d'actifs confondus, sont tombés dans le rouge pour la première fois depuis 2008 (voir tableau ci-dessous). Les 12 derniers mois ont été marqués par une volatilité grandissante, une incertitude dans les échanges commerciaux, des complications pour le pétrole brut et des révisions à la baisse de la croissance des bénéfices des entreprises au dernier trimestre. Le moins qu'on puisse dire, c'est que 2018 s'est déroulée sous le signe de l'instabilité. Les investisseurs ont eu droit à une importante leçon: si les marchés montent, c'est qu'ils peuvent aussi redescendre.

		2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
US Equities	S&P 500	-4.4%	21.8%	12.0%	1.4%	13.7%	32.4%	16.0%	2.1%	15.1%	26.4%	-37.0%	5.6%	15.8%	4.9%	10.9%	28.7%	-22.1%	-11.9%	-9.1%	21.0%	28.5%
	Russell 2000	-11.0%	14.6%	21.3%	-4.4%	4.9%	38.8%	16.4%	-4.2%	26.8%	27.1%	-33.8%	-1.6%	18.3%	4.5%	18.3%	47.3%	-20.5%	2.5%	-3.1%	21.3%	-2.5%
	NASDAQ 100	0.0%	33.0%	7.3%	9.8%	19.4%	36.9%	18.3%	3.6%	20.1%	54.6%	-41.6%	19.2%	7.2%	1.9%	10.7%	49.4%	-37.5%	-32.6%	-36.8%	102.1%	85.5%
Global Equities	MSCI World	-8.2%	23.1%	8.2%	-0.3%	5.6%	27.4%	16.6%	-5.0%	12.4%	30.9%	-40.3%	9.7%	20.7%	10.1%	15.3%	33.8%	-19.5%	-16.5%	-12.9%	25.6%	24.8%
	MSCI ACWI	-8.9%	24.7%	8.5%	-1.8%	4.8%	23.5%	16.8%	-6.8%	13.3%	35.5%	-41.8%	12.3%	21.6%	11.4%	15.8%	34.7%	-18.9%	-15.8%	-13.9%	27.1%	22.1%
	EuroStoxx 50	-11.3%	9.9%	4.8%	7.3%	4.9%	22.7%	19.6%	-13.1%	-1.8%	27.0%	-41.8%	10.4%	19.2%	25.4%	10.3%	18.7%	-35.3%	-18.6%	-1.0%	50.1%	35.2%
	Stoxx 600	-10.3%	11.2%	2.4%	10.1%	7.8%	21.4%	18.9%	-8.0%	12.3%	33.4%	-43.4%	2.9%	21.7%	27.5%	12.9%	16.5%	-30.2%	-15.0%	-3.2%	39.6%	20.3%
	FTSE 100	-8.8%	12.0%	19.2%	-1.4%	0.7%	18.7%	10.0%	-2.1%	12.7%	27.4%	-28.3%	7.4%	14.4%	20.8%	11.2%	17.9%	-22.2%	-16.2%	-10.2%	17.8%	14.5%
	Topix	-16.0%	22.2%	0.3%	12.1%	10.3%	54.4%	20.9%	-17.0%	1.0%	7.6%	-40.6%	-11.0%	3.1%	45.2%	11.3%	25.2%	-17.5%	-18.9%	-25.0%	59.7%	-6.6%
Emergings	HSCEI	-10.0%	29.6%	1.4%	-16.9%	15.5%	-1.4%	19.7%	-19.6%	1.7%	66.0%	-49.9%	58.8%	98.3%	15.9%	-3.0%	163.6%	19.0%	8.3%	-17.7%	14.1%	-44.9%
	Bovespa	15.0%	26.9%	38.9%	-13.3%	-2.9%	-15.5%	7.4%	-18.1%	1.0%	82.7%	-41.2%	43.6%	32.9%	27.7%	17.8%	97.3%	-17.0%	-11.0%	-10.7%	151.9%	-33.5%
	MSCI Emerging Markets	-14.3%	37.8%	11.7%	-14.6%	-2.0%	-2.3%	18.6%	-18.2%	19.2%	78.9%	-53.2%	39.7%	32.5%	34.3%	26.0%	55.8%	-5.9%	-2.4%	-30.7%	67.1%	-26.0%
Bonds	Euro Aggregate Bond Index	0.4%	0.7%	3.3%	1.0%	11.1%	2.2%	11.2%	3.2%	2.2%	6.8%	6.2%	1.4%	0.0%	4.8%	7.4%	4.5%	9.5%	6.1%	6.7%	-1.7%	na
	Euro 1-3Y Bond Index	-0.2%	-0.1%	0.6%	0.6%	1.8%	2.0%	5.0%	2.3%	1.7%	5.9%	5.8%	3.6%	1.8%	2.1%	3.5%	3.6%	6.0%	5.9%	4.7%	2.0%	na
	US Aggregate Bond Index	0.0%	3.5%	2.6%	0.5%	6.0%	-2.0%	4.2%	7.8%	6.5%	5.9%	5.2%	7.0%	4.3%	2.4%	4.3%	4.1%	10.3%	8.4%	11.6%	-0.8%	8.7%
	US 1-3Y Bond Index	1.6%	0.9%	1.3%	0.7%	0.8%	0.6%	1.3%	1.7%	2.6%	5.0%	4.6%	6.7%	4.3%	1.8%	1.4%	2.4%	6.3%	na	8.1%	3.3%	6.8%
	US High Yield	-2.1%	7.5%	17.1%	-4.5%	2.5%	7.4%	15.8%	5.0%	15.1%	58.2%	-26.2%	1.9%	11.8%	2.7%	11.1%	29.0%	-1.4%	5.3%	-5.9%	2.4%	1.9%
Commodities	CRB Index	-12.4%	0.7%	9.3%	-23.4%	-17.9%	-5.0%	-3.4%	-8.3%	17.4%	23.5%	-36.0%	16.7%	-7.4%	19.1%	16.6%	22.9%	31.4%	-24.5%	24.3%	25.7%	-30.7%
	Gold	-17.1%	8.1%	74.1%	-34.1%	-18.3%	-49.2%	-8.3%	-20.3%	34.7%	35.8%	-28.5%	21.8%	11.1%	28.9%	-8.7%	41.8%	41.0%	5.9%	-24.4%	4.6%	-12.4%
	WTI Crude Oil	-24.8%	12.5%	45.0%	-30.5%	-45.9%	7.2%	-7.1%	8.2%	15.1%	77.9%	-53.5%	57.2%	0.0%	40.5%	33.6%	4.2%	57.3%	-26.0%	4.7%	111.7%	-31.5%
	Dollar Index	4.4%	-9.9%	3.6%	9.3%	12.8%	0.3%	-0.5%	1.5%	1.5%	-4.2%	6.0%	-8.3%	-8.2%	12.8%	-7.0%	-14.7%	-12.8%	6.6%	7.5%	8.2%	-5.5%
Hedge Funds	HFRI Hedge Fund Index	-6.7%	6.0%	2.5%	-3.6%	-0.6%	6.7%	3.5%	-8.9%	5.2%	13.4%	-23.3%	4.2%	9.3%	2.7%	2.7%	13.4%	4.7%	8.7%	14.3%	26.7%	12.9%

On a d'abord cru qu'il s'agirait d'une autre excellente année, principalement pour le marché américain. L'économie était florissante, les actions à la hausse et la bourse peu affectée par les tweets et les autres débats politiques. La situation a toutefois changé en Octobre, lorsque de nombreux investisseurs ont commencé à s'inquiéter de la guerre commerciale opposant les États-Unis à la Chine, et de son impact sur la croissance économique. En 2018, des droits de douane de 10 % ont été imposés sur 200 milliards de dollars de marchandises chinoises. Les plus frileux ont voulu encaisser leurs bénéfices sans attendre, faisant chuter les actions FAANG – Facebook, Amazon, Apple, Netflix et Google – qui étaient en tête des marchés depuis des années.

Au cours de 2018, la Réserve fédérale a continué de monter ses taux et ce à quatre reprises. Cette dernière a proposé des augmentations plus rapidement que par le passé. Pourquoi ? Afin de contrôler l'inflation et d'éviter que l'économie nord-américaine s'emballe. La hausse des taux peut toutefois nuire aux marchés, car les rendements obligataires souffrent de la hausse des taux. De plus, cela incite les entreprises et les consommateurs à moins dépenser, afin d'éviter de s'endetter davantage.

Le ralentissement mondial de la croissance est la conséquence du durcissement de la politique monétaire, qui a entraîné une nette diminution des liquidités en dollars américains et une augmentation des primes de risque de crédit.

Ces dernières semaines, la Réserve fédérale américaine (Fed) a réagi au ralentissement de la croissance et au durcissement des conditions financières en adoptant un ton plus prudent. En conséquence, les marchés financiers ont très vite exclu toute nouvelle hausse des taux d'intérêt. Cette réaction paraît excessive au regard de la vigueur du marché du travail et de la hausse progressive des taux d'inflation.

La hausse des taux et l'absence de pressions inflationnistes au sein de l'économie américaine ont entraîné un aplatissement de la courbe des taux et la prime de terme sur les swaps est maintenant nulle entre les maturités 2 et 10 ans. Les taux long ont progressé mais sans confirmer un break majeur de la tendance baissière des rendements obligataires qui a débuté au début des années 80. Ceci est mauvais pour les marges d'intérêt des banques mais c'est également vu par certains analystes comme un facteur annonçant une récession économique aux Etats-Unis.

La hausse des taux directeurs a également entraîné une appréciation du Dollar sur 2018. D'autant plus que, pendant ce temps, le faible dynamisme de l'économie européenne et les grandes incertitudes liées au Brexit ont contraint la BCE à garder une politique très accommodante. L'espoir de reprise de l'économie française a été douché par la crise des gilets jaunes et l'Italie, gérée par une coalition de populistes ne parvient toujours pas à se redresser. Dans le même temps, l'Allemagne qui a été le moteur de croissance européenne ces dernières années s'est vu pénalisée par le poids de ses exportations. Seule l'Espagne qui avait particulièrement souffert lors de la crise financière semble enfin se reprendre.

Malgré un Euro faible, favorable aux exportateurs, et des taux bas, la forte pondération du secteur bancaire dans les indices européens a entraîné une nouvelle année de sous-performance du marché européen par rapport au marché américain.

Au Royaume-Uni, Theresa May est parvenue à négocier un accord de sortie avec l'Union Européen mais s'est montré incapable de construire un soutien dans son propre pays et les perspectives du Brexit restent très incertaines. Dans ce contexte, les valeurs domestiques britanniques ont continué de sous-performer.

Une autre conséquence de la hausse des taux américains a été de révéler la faiblesse de certains pays émergents, très sensibles à leur dette externe. Encore une fois, l'Argentine qui n'a jamais su se dégager d'une dépendance aux financements en Dollar en été la première victime de la hausse des taux. La Turquie a également connu une crise économique alors que le pays avait construit sa croissance sur un excès de dette.

Le Brésil a également souffert en début d'année mais l'élection d'un président économiquement libéral durant l'automne a permis à la devise et aux actifs brésiliens de rebondir fortement en fin d'année. Enfin, la Chine a été frappée par le ralentissement de son économie et les incertitudes liées à la guerre tarifaire avec les Etats-Unis. Les sociétés chinoises listées aux Etats-Unis, principalement dans les secteurs de la Technologie et des Media, et qui avaient connu un fort engouement fin 2017 ont particulièrement souffert.

La tension sur les émergents, le retournement de tendance en fin d'année sur les marchés financiers et la correction des FAANG ont très négativement impacté les Hedge Funds qui ont connus l'une de leur pires années depuis la crise financière.

Le mot qui résume 2018 ? Volatilité. Après un excellent début d'année, les marchés ont dégringolé, remonté la pente, chuté de nouveau, puis ils se sont redressés avant de s'effondrer. L'indice VIX, qui permet de mesurer la volatilité des marchés, a monté de 130 % au cours de l'année, alors qu'il avait

atteint un plancher record en 2017. La volatilité risque de persister cette année et ce n'est pas forcément une mauvaise chose.

D'un point de vue historique, les marchés sont fréquemment volatils et ce qu'on a pu observer en 2018 est assez courant. Avec les conflits commerciaux qui risquent de se prolonger en 2019, les taux d'intérêt qui augmenteront et les investisseurs qui seront tentés de réaliser leurs profits après des années de croissance, la volatilité n'est pas prête de s'arrêter.

La recrudescence de la volatilité devrait favoriser l'activité transactionnelle d'Union Securities Switzerland SA du point de vue des marges et des volumes.

En ce qui concerne l'activité de la Société durant l'exercice sous revue, 2018 est une année de transition entre notre activité historique de distribution de fonds et notre nouvelle activité en tant que négociant en valeurs mobilières. Bien qu'ayant réellement commencé cette activité en novembre 2018, le démarrage de l'activité transactionnelle est encourageant, d'autant plus dans le contexte boursier difficile de cette fin d'année.

En revanche, la distribution de fonds, métier de base de la Société, s'est inscrit en baisse durant cet exercice. En effet, les fonds distribués étant des fonds de type « absolute return », l'intérêt des investisseurs pendant les 3 premiers trimestres, dans la continuité de 2017, pour des stratégies « long only », explique les volumes plus réduits. Ensuite, la fin d'année chaotique a engendré une panique telle que la plupart des investissements ont été gelés.

En conséquence, les fonds propres de la Société, tout comme le résultat net publié, s'inscrivent en légère baisse par rapport à ceux de l'année passée. Les bases financières d'USS sont donc extrêmement solides et les exigences réglementaires très largement remplies.

Le cadre légal et l'environnement dans lequel nous vivons ne cessent de se complexifier. Après l'entrée en vigueur 2018 de la directive européenne « MIFID II », l'équivalence suisse « LSFIn » entrera en vigueur en 2020. Cette dernière risque de remodeler, dans les 3 prochaines années, le paysage des gérants d'actifs indépendants suisses. Il reste à espérer que la FINMA aura à cœur de respecter le principe de proportionnalité qu'elle dit vouloir prôner en concrétisant ses récentes promesses d'assouplissement et de simplification des exigences appliquées aux plus petits établissements soumis à sa surveillance.

## **4. Gouvernance d'entreprise**

### **a. Structure de la société et actionariat**

*But et activités :*

La Société peut exercer les activités suivantes, pour son compte et pour le compte de tiers :

- Négoce d'actions ;
- Négoce d'obligations ;
- Structuration et négoce de produits structurés ;
- Négoce de produits dérivés ;
- Distribution de placements collectifs dans les limites et exceptions de la LPCC et OPCC ; et
- Recherche et analyse financière associées à ces produits.

La Société peut effectuer toute opération et rendre tout service en relation directe ou indirecte avec son but.

La Société exerce ses activités pour compte propre et compte de tiers, notamment à titre de mandataire, commissionnaire, fiduciaire, agent et courtier.

La Société n'accepte pas de dépôts du public à titre professionnel et ne fait pas appel au public pour les obtenir.

*Structure opérationnelle :*

Les organes d'Union Securities Switzerland (conseil d'administration, révisions interne et externe, direction) figurent dans la section 1 du rapport de gestion.

*Actionnariat :*

La société est non cotée. Le capital-actions, de 3'000'000 CHF, est divisé en 3'000 actions nominatives d'une valeur nominale de 1'000 CHF. Monsieur Pierre Charlot est détenteur de l'intégralité des actions.

L'assemblée générale des actionnaires (« Assemblée Générale ») est autorisée à scinder les actions en actions d'une valeur nominale inférieure ou à consolider les actions en actions d'une valeur nominale supérieure. La consolidation d'actions requiert l'approbation de chaque actionnaire.

**b. Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est composé de trois administrateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires (l'« **Assemblée Générale** ») pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire. La liste des membres est précisée en section 1 du rapport de gestion.

A tout moment, au moins deux membres du Conseil doivent être domiciliés en Suisse (le Vice-Président est domicilié en Suisse).

Les Membres du Conseil doivent disposer des compétences professionnelles, de l'expérience et de la disponibilité nécessaires à l'exécution de leurs tâches. Leurs parcours sont résumés en section 1.

Les Membres du Conseil peuvent être réélus sans limitation. La FINMA doit être informée préalablement de toute nomination ou révocation des Membres du Conseil.

Le Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par trimestre, en personne au siège de la Société.

Conformément aux dispositions de la loi et des Statuts, le Conseil est responsable des orientations de la Société et de la surveillance et du contrôle de sa Direction, qui est tenue de rendre compte au Conseil des opérations quotidiennes de la Société et de ses activités déléguées.

Le Conseil adopte des résolutions sur toutes les questions que la loi, les articles des Statuts, le Règlement ou les directives internes (les « **Directives Internes** ») n'attribuent pas ou ne délèguent pas à l'Assemblée Générale ou à tout autre organe de la Société.

Le Conseil agit en qualité d'organe de surveillance de la Société.



En particulier le Conseil veille à l'application adéquate de la loi, des Statuts, du Règlement et des Directives Internes, de toutes les circulaires FINMA, de toutes les recommandations et directives émises par l'ASB, ainsi que de toutes les autres obligations légales et réglementaires.

**c. Révision interne**

Le Conseil a délégué la Révision Interne de la Société à la société BDO (Genève) agréée par la FINMA. Celle-ci est nommée par le Conseil.

Le Conseil surveille et juge l'efficacité de la Révision Interne et s'assure régulièrement que le Réviseur Interne dispose de ressources et de compétences appropriées ainsi que de l'indépendance et de l'objectivité adéquates pour assumer ses tâches de contrôle au sein de la Société.

Tant que la Société n'a pas la taille ou le niveau de complexité requis, aucun comité d'audit ne sera instauré.

Le Réviseur Interne dispose d'un droit de contrôle illimité au sein de la Société. Il a un droit d'accès illimité à tous les livres, documents, procès-verbaux et autres notes, ainsi qu'aux supports de données et systèmes. Tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de ses travaux d'audit doivent être mis à sa disposition.

**d. La Direction**

La Direction est dirigée par le CEO, supplée par le COO.

À l'exception des points réservés à l'Assemblée Générale ou au Conseil, le Conseil a délégué et confié la responsabilité à la Direction d'effectuer la gestion quotidienne et opérationnelle de la Société. Dans ce contexte, la Direction est responsable de la planification et du fonctionnement des activités de la Société dans les limites fixées par les Directives Internes.

**e. Le Département Compliance et Risques**

Le Conseil a délégué la responsabilité de la gestion des risques, de la compliance, incluant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la protection des données au Département Compliance & Risk.

La responsabilité du Département Compliance & Risk est confiée au Risk&Compliance Manager. Le département Compliance & Risk est hiérarchiquement rattaché au COO en sa qualité de membre de la Direction/Comité Exécutif. Néanmoins Le Risk&Compliance Manager reste hiérarchiquement soumis au Conseil d'administration et conserve un accès direct à celui-ci en cas de besoin.

Le Département Compliance & Risk est une fonction indépendante de contrôle de la Société.

Le Risk&Compliance Manager est en charge de la surveillance, principalement, des domaines de risque suivants: la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le comportement relatif à l'intégrité dans le marché, la conduite à l'égard des clients, le risque transfrontière, la gouvernance d'entreprise, le risque réglementaire et la protection des données. Le Risk&Compliance Manager assure également le caractère systématique et exhaustif de la surveillance et de l'établissement de rapports sur les positions-risques individuelles ou agrégées.

**f. Le Département Capital Markets & Fund Distribution**

Le Conseil a délégué toutes les décisions ayant trait aux activités d'analyse financière, de vente ou exécution d'ordres au Head of Capital Markets & Fund Distribution. Celui-ci est membre de la Direction.

**g. Le Département Administration & Middle Office**

Le Conseil a délégué l'ensemble des actions, fonctions ou tâches liées à la fonction d'administration générale de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, le middle office, la comptabilité et la tenue des livres, les ressources humaines, l'informatique ainsi que la fiscalité de la Société au Département Administration & Middle Office, qui est dirigé par le COO.

**h. Société d'Audit**

Le conseil d'administration a nommé dès l'exercice 2018, KPMG SA, succursale de Genève, respectivement comme organe de révision indépendant au sens de la LBVM et comme organe de révision statutaire. Monsieur Nicolas Moser agit comme réviseur responsable agréé par la FINMA et comme expert réviseur agréé par l'Autorité Fédérale de Surveillance en matière de Révision (ASR). Les tâches et responsabilités de la société d'audit sont fixées par l'Autorité de surveillance.

## **5. Etats financiers**

### *Le Bilan*

Le total du bilan au 31 décembre 2018 est en forte augmentation, +963% pour un montant de CHF 3.478K (2017; 327K). Cette importante augmentation provient principalement de l'augmentation de capital du 12 novembre 2018 de CHF 2.900K, pour un total du capital social de CHF 3.000K au 31 décembre 2018 (2017; CHF 100K).

Au titre des actifs, les liquidités et les créances sur les banques ont augmenté dans les mêmes proportions suite à l'augmentation de capital pour atteindre un montant de CHF 3.135K (2017; 317K).

Les comptes de régularisation pour un montant de CHF 151K (2017; 0K) représentent essentiellement des commissions à recevoir de nos émetteurs de produits.

Suite à la reprise des locaux à notre compte ainsi qu'à la reprise des installations existantes, le total des immobilisations corporelles augmente à CHF 104K (2017; 11K).

Concernant les passifs, ils représentent, dans les comptes de régularisations, des charges futures pour un montant de CHF 275K (2017; 146K). Pour les autres passifs, un montant de CHF 415K (2017; 138K), représentent essentiellement les rétrocessions en attente de paiement aux tiers gérants.

## **6. Comptes au 31.12.2018**

### **Le compte de pertes et profits**

#### *Les revenus*

Pour la deuxième année consécutive, la Société affiche un résultat négatif à CHF -156K (2017 ; -81K).

Le total net des produits d'exploitation subit une légère augmentation pour un total de CHF 2.560K (2017; 2.452K) + 4.4 %.

Les produits des commissions et autres prestations de services subissent une augmentation de 41% à CHF 3.276K (2017; CHF 2.320). Cette importante augmentation coïncide principalement avec le démarrage de l'activité principale de la Société dans le courant du 4e trimestre 2019. Il est à noter que ces commissions sont également amputées d'un montant de CHF 692K (2017; 0K) correspondant aux rétrocessions de commission aux tiers gérants.

#### *Les charges*

Les charges de personnel sont en légère augmentation à CHF 2.133K (2017; 2.173K) + 1,8%.

Les autres charges d'exploitation CHF 559K (2017; 351K) + 58.9 %, cette forte augmentation est imputable à la mise en place de la nouvelle structure.

## **7. Annexe aux comptes annuels clos au 31.12.2018**

### **i. Raison sociale, forme juridique et activités**

Union Securities Switzerland SA est une société anonyme régie par le Titre XXVI du Code des Obligations du 30 mars 1911 (« CO »), la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 24 mars 1995 (« LBVM ») ainsi que par l'ordonnance sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 2 décembre 1996 (« OBVM »), la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (« LPCC »), et l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux du 22 novembre 2006 (« OPCC »).

Les activités principales de la Société sont l'intermédiation de Produits Structurés, le négoce de valeurs mobilières et la distribution de fonds. Ces activités sont déployées exclusivement avec des intervenants professionnels en Suisse et à l'étranger.

### **j. Principes comptables et d'évaluation**

Les comptes annuels sont établis de façon à permettre à des tiers de s'en faire une opinion fondée. Les principes comptables et d'évaluation sont conformes aux dispositions du Code des Obligations et respectent la loi sur les Bourses et le Commerce des Valeurs Mobilières et son ordonnance d'exécution. Les principes d'établissement des comptes sont conformes aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circ. FINMA 2015/1) et à celles de la loi sur les Banques et de son ordonnance d'exécution.

#### **i. Saisie des opérations**

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres à la date de transaction et portées au bilan conformément aux principes décrits ci-après. Les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou qu'ils sont engagés (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrés dans les comptes de la période concernée.

#### **ii. Principes applicables aux différentes rubriques**

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique font l'objet d'évaluations individuelles.

**Liquidités, créances sur les banques, et engagements envers les banques et la clientèle**

Les valeurs portées au bilan sont des valeurs nominales. Les créances jugées compromises font l'objet de corrections de valeurs directement déduites de l'actifs correspondants.

**Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle font l'objet d'analyses individuelles. Elles se composent majoritairement de créances sur des correspondants de négoce. Pour les créances dont le remboursement est compromis ou dont une échéance en capital ou en intérêt est dépassée de plus de 90 jours, des correctifs de valeurs sont constitués en cas d'insuffisance de couverture de gages remis en nantissement. Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont comptabilisés à la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». Les créances jugées irrécupérables sont amorties par le débit du compte « Variations des corrections de valeurs pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». D'éventuelles récupérations sur des créances amorties sont créditées à cette même rubrique.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs prix d'acquisition et sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée des biens, comme suit :

Mobilier et matériel de bureau	25 %
Matériel informatique	33 %
Agencement des locaux	20 %

Les valeurs comptables sont examinées à chaque date de clôture pour identifier d'éventuels indices de perte de valeur. Le cas échéant, un abattement de valeur est enregistré. Les résultats résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés, respectivement, comme produits ou charges extraordinaires.

*Engagements de prévoyance*

La Société a adhéré pour l'ensemble de ses collaborateurs à un plan de prévoyance commun. Les engagements de prévoyance et les actifs leur servant de couvertures sont gérés et administrés par une fondation.

Pour les cadres ayant une rémunération supérieure à CHF 127K (annuel), la Société a conclu à un plan de prévoyance complémentaire. Les engagements de prévoyance et les actifs leur servant de couverture sont également gérés et administrés par une fondation.

Les plans sont basés sur le principe de la primauté des cotisations.

*Impôts*

Les impôts courants sur le bénéfice, déterminés conformément aux prescriptions fiscales locales, sont comptabilisés comme charge de la période dans laquelle les bénéfices ont été réalisés. Les impôts dus,

mais non encore payés, sont comptabilisés comme compte de régularisation passif. Les éventuelles pertes reportées fiscales ne font pas l'objet d'une valorisation à l'actif du bilan.

*Conversion des monnaies étrangères*

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Les positions change sont enregistrées dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. ».

Les principaux taux de change spot utilisés à la date du bilan sont les suivants :

	31.12.2018	31.12.2017
USD	1.0044	1.016350
EUR	1.1724	1.071995
GBP	1.2255	

iii. Gestion des Risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Société est exposés. Cette analyse repose sur les données et outils mis en place par la société en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle interne (SCI) mis en place en vue de gérer et de minimiser les risques inhérents aux opérations de la Société. Les principaux risques identifiés tels que les risques relatifs aux postes du bilan, risque de liquidité, risques de marché, ainsi que les risques opérationnels sont suivis régulièrement par la direction.

*Risque de liquidité*

Il se définit comme un risque d'incapacité à satisfaire l'ensemble des paiements envers nos créanciers et partenaires financiers. Le maintien à niveau de nos liquidités est un des objectifs principaux de la Société. Le maintien à niveau de la liquidité est décrit dans la politique de risque et fait partie intégrante du SCI.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de volatilité sur les marchés et la tendance des investissements.

Les différentes procédures adoptées, couplées à différents systèmes d'informations, permettent d'assurer régulièrement le suivi des marchés, des transactions effectuées par le département trading et l'adéquation des fonds propres vis à vis des risques de marché.

*Risques opérationnels*

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est périodiquement approuvé et réexaminé par les organes. Il est appliqué de façon cohérente à l'ensemble de l'activité et à l'ensemble de l'organisation de la société. Les membres du personnel, peu importe leur niveaux, sont responsabilisés et régulièrement informés. Des directives internes ont été dûment établies et adaptées. Des processus et procédures adéquats ont été adoptés afin de maîtriser et/ou atténuer les sources importantes de risques opérationnels.

*Risque de réputation*

Le risque de réputation est la perception négative dans la pratique des affaires, susceptible d'avoir un impact négatif sur la marche des affaires. Afin de maîtriser ce risque, la Société, à travers son règlement interne et son SCI a pris les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Concernant la tenue de la comptabilité et l'établissement périodique des clôtures, celles-ci sont suivies régulièrement par la direction. Toutes les opérations comptables sont inventoriées et font partie intégrante du contrôle interne (SCI).

La Société a mis en place un plan de secours et de continuité d'exploitation (BCM) afin de maintenir et de reprendre rapidement ses activités critiques en cas de perturbations graves.

Les affaires de la Société sont suivies quotidiennement par deux membres du Conseil d'administration.

\*\*\*